

ALGERIE TELECOM

-SPA- au Capital Social de 115.000.000.000 de DA - R.C n° 02 B 0018083

Direction Opérationnelle des télécommunications de la Wilaya de TIPASA

REF : AT/ SD-TECH/DO-42/N° 346 /2024

Tipasa, le 06/05/2024

A

MONSIEUR

LE RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE

SARL FAST FIBER

O B J E T: MISE EN DEMEURE

Suite à la sortie du chargé réseau FO et le chef de centre CMSO, en date du 05/05/2024 sur votre chantier travaux de génie civil et pose câble FO liaison 4G LTE HAI KECHKACH SIDI RACHED sous ODS N° 54 /2024 du 16/04/2024 ils ont constaté comme suit :

- *il n'y a aucune signalisation.*
- *manque nettoyage au niveau de la tranchée.*
- *manque nettoyage de chantier.*
- *les déblais n'ont pas été évacués vers la décharge publique.*
- *les chambres ouvertes (sans dalles).*
- *les conduites d'eaux pas encore réparer (branchement d'eau au profit des citoyens).*
- *les déblais sur la route.*

A cet effet, je vous mis en demeure et je vous demande de respecter les normes des travaux selon le cahier des charges, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.



06 MAI 2024

M. BENAKEZOUK Rachid
Directeur Opérationnel des Télécommunications
Tipasa